

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 DECEMBRE 2018**

Date de convocation : 4 décembre 2018	Nombre de conseillers : en exercice : 11
Date d'affichage du compte-rendu : 18 DEC. 2018	présents : 08
	votants : 09

L'an deux mille dix-huit, le dix décembre à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

Présents : LOUIS Thierry – BARJOL Chantal - GILLES Christophe – POZZO Maryvonne – LECLERC Joël – LEMAITRE Philippe - DIEUL Sandrine – GOYER Muriel formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé :
AUCRETERRE Stéphane a donné procuration de vote à GOYER Muriel.

Absents : GOUBERT Eric – MESNAGE Dominique.

Secrétaire de séance :
DIEUL Sandrine.

Délibérations prises à la majorité des votants :

- ✓ Acceptation des devis de l'entreprise A.N.I. Informatique pour la fourniture d'un poste informatique et d'une imprimante pour un montant de 1 305,44 € HT (1 566,53 € TTC) permettant l'installation du nouveau logiciel pour la bibliothèque-médiathèque ;
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la Décision Modificative n° 7 au Budget Primitif Commune 2018 pour la constitution d'un fonds de CD/DVD et l'achat de logiciels et de mobilier pour la bibliothèque-médiathèque ;
- ✓ Opposition au transfert obligatoire de la compétence « Eau » et de la compétence « Assainissement » à la communauté de communes « Côte Ouest Centre Manche » au 1^{er} janvier 2020 ;
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour autoriser la communauté de communes « Côte Ouest Centre Manche » à effectuer les démarches nécessaires auprès du prestataire de service « Nouveaux Territoires » pour procéder à la dématérialisation des déclarations préalables de mise en location saisonnière des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes sous la forme de Cerfa ;
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour créer l'opération d'investissement n° 231 pour les travaux de l'atelier communal et inscrire les crédits nécessaires ;
- ✓ Choix de l'architecte pour les travaux de l'atelier communal.

Fait à Saint-Germain/Ay,
le 10 décembre 2018,
Le Maire,
Thierry LOUIS



AFFICHÉ LE : ...18-12-2018
RETRAIT D'AFFICHAGE LE : 07-01-2019
Le Maire,